

<https://47.snuipp.fr/Etablissements-specialises-Une-carte-petition-pour-les-unites-d-enseignement>



Établissements spécialisés :

Une carte-pétition pour les

unités d'enseignement

- Métier - Rased, Psychologues, ASH -

Date de mise en ligne : jeudi 21 avril 2011

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le SNUipp propose aux enseignants affectés dans les unités d'enseignement des établissements et services médico-sociaux une carte pétition demandant l'ouverture de négociations sur leurs conditions de travail.

Les enseignants -spécialisés ou non - en poste dans les établissements et les services des secteurs du médico-social et de la santé se trouvent confrontés à des difficultés récurrentes suite aux bouleversement des cadres législatif et règlementaire de ces dernières années : la loi de 2005 sur l'intégration scolaire, la transformation des écoles des établissements spécialisés en unités d'enseignement, mais aussi l'aide personnalisée et les 108 heures...

Face à la remise en cause des horaires de service, de décharges pour les coordonnateurs pédagogiques, de la rémunération des heures de coordination et de synthèse, le SNUipp propose une carte-pétition demandant l'ouverture de négociations sur les conditions de travail des personnels affectés dans les unités d'enseignement.

Le SNUipp organise une journée nationale de réflexion sur les unités d'enseignement le 1er juin 2011.
Nous contacter pour plus d'infos.